

*Questions orales*

Québec. C'est le temps de retirer la loi 178. On ne fait avancer ni la société ni sa majorité en réduisant les droits de la minorité, qu'il s'agisse de protéger le droit de parler anglais au Québec ou de lutter contre la perception par d'autres pays du monde que nous sommes une société raciste ou sectaire.

[Français]

Biffez la Loi 178 de la carte du Québec. Vive la liberté d'expression!

\* \* \*

[Traduction]

**LA BATAILLE DE HONG KONG**

**M. Bill Kempling (Burlington):** Madame la Présidente, il y a cinquante ans, le 8 décembre 1941, deux bataillons de soldats canadiens ont commencé à lutter pour sauver leur vie lorsque des forces japonaises ont envahi Hong Kong.

Les hommes des Royal Rifles of Canada et des Winnipeg Grenadiers n'avaient jamais osé espérer pouvoir repousser une telle invasion. Ils n'avaient aucun appui aérien. Leurs armes étaient insuffisantes. La majeure partie de leurs moyens de transport n'étaient pas encore arrivés. Ils n'avaient aucune route d'évasion; en fait, ils étaient condamnés dès le premier jour.

Pourtant, ces hommes formés uniquement au service de garnison sont parvenus à tenir jusqu'au jour de Noël. Quelque 290 Canadiens ont été tués en tentant l'impossible.

Pour les survivants, l'épreuve venait à peine de commencer. Pendant le reste de la guerre, ils ont dû combattre la brutalité, les travaux forcés, les rations de famine et la maladie.

Étonnamment, bon nombre d'entre eux ont réussi à tenir le coup et à vivre pour acclamer le jour de la victoire et de la libération. Leur force de caractère et leur volonté de vivre étaient invincibles.

Les statistiques nous révèlent que, en octobre 1941, 1 975 Canadiens se sont embarqués à Vancouver à destination de Hong Kong. Plus de 550 ne sont jamais revenus.

En ce 50<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Hong Kong, saluons ces soldats canadiens qui ont été le premier groupe à entrer en action et le dernier à recouvrer la liberté. Ils ont mérité notre respect éternel.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LE CHÔMAGE**

**M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Je rappelle au premier ministre qu'en cette fin de 1991, il y a 1 424 000 chômeurs au Canada, dont 600 000 femmes. Nous sommes forcés de conclure que ces chiffres représentent, pour le gouvernement, une perte acceptable sur le plan humain dans sa prétendue lutte contre l'inflation.

• (1120)

Le premier ministre suppléant peut-il indiquer quel espoir ou quelle promesse d'amélioration il offrira à ces 1,4 million de Canadiens qui, pour Noël cette année, feront partie des statistiques sur le chômage qui prouvent nettement l'échec économique de ce gouvernement?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Finances et Privatisation)):** Monsieur le Président, les données sur le chômage qui ont été rendues publiques hier ne réjouissent personne. Cependant, il faut remarquer que l'emploi a augmenté pendant six des neuf derniers mois. Le recul que nous accusons au mois de novembre porte surtout sur les emplois à temps partiel. En octobre et en novembre, 98 000 emplois à plein temps ont été créés.

L'économie vient de traverser une période très dure. La reprise est lente, mais elle est réelle et montre des signes très encourageants. Je peux déclarer au député que nous prévoyons une bonne relance en 1992. Avec la participation des travailleurs, la conjoncture devrait s'améliorer considérablement sous peu.

**M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte):** Madame la Présidente, voilà une réponse incroyable de la part du ministre qui est censé savoir ce que se passe dans l'économie canadienne. Le ministre parle de la participation des travailleurs, mais il ne dit ni aux Canadiens ni à la Chambre que 45 000 de nos concitoyens ont perdu leur travail le mois dernier ni que, si ces 45 000 Canadiens n'avaient pas abandonné leur quête d'emploi ou ne s'étaient pas tournés vers l'aide sociale, le taux de